



**Syndicat national de l'Office National des Forêts - CGT-FORÊT**

**Loukas BENARD** - [loukas.benard@onf.fr](mailto:loukas.benard@onf.fr) Tél : 06.25.09.49.12

**Philippe Veuillot**- [philippe.veuillot@onf.fr](mailto:philippe.veuillot@onf.fr) Tél : 06.10.34.68.36

**Local Syndical CGT-FORÊT** : 2 bis, Avenue du Général Leclerc

94704 Maisons-Alfort Cedex - courriel : [syndicat@cgt-foret.fr](mailto:syndicat@cgt-foret.fr)

Site : <https://www.cgt-foret.fr>

---

### Compte rendu du CA du 22 octobre 2026

Ouverture du CA par la présidente qui constate le Quorum

#### **Déclaration liminaire ci-dessous de l'inter syndicale :**

« Les organisations syndicales représentatives des personnels de l'ONF :

- Soutiennent les lycéennes et les lycéens,
- Demandent au Gouvernement de satisfaire leurs revendications,
- Attendent de l'État qu'il assure leur protection et leur sécurité. »

#### **Déclaration liminaire de la CGT-Forêt ;**

Ce contrat que vous nous présentez ce jour, rappelle un certain nombre de problématiques que l'Etat n'a toujours pas solutionné, notamment le dérèglement climatique, les attentes de la société et le modèle économique, basé essentiellement sur les recettes bois avec le maintien des sous effectifs chroniques de l'établissement

A ce constat, on observe dans cette proposition de contrat, de nombreux objectifs supplémentaires qui ne manquent pas d'aggraver l'inquiétude des personnels, notamment :

L'augmentation du volumes des missions d'intérêts générales, la refonte des outils d'aménagements des forêts, avec des effectifs constants,

Et parallèlement à cela l'Etat ne nous autorise pas à surseoir à des missions traditionnelles comme les 10 000 ha de régénération naturelle annuelle en forêt domaniale.

Pour nous, l'adéquation moyen / mission nous paraît illusoire et irrespectueuse des personnels

**Pour toutes ces raisons, la CGT Forêt votera contre ce contrat,**

#### **Un Contrat des petits arrangements ....**

Le président des communes forestières prend la parole, il remercie l'ONF qui a validé deux de ces trois propositions, et indique qu'il souhaite bien voter pour ce contrat sous réserve de la validation de la 3<sup>ème</sup> proposition à savoir pas d'augmentation des frais de garderie.

La direction donne un avis favorable à la demande des COFOR.

**Grâce à ce petit arrangement, le vote des COFOR est acquis.**

La conseillère départementale de la Réunion et qui représente à ce CA les forêts d'outre-mer, indique l'importance des forêts d'outre-mer du fait de la production (Guyane) et des autres forêts pour la biodiversité ; elle souhaiterait qu'il y ait deux sièges pour les représentants des forêts d'outre-mer.

#### **A priori, il n'y aura qu'un seul siège....**

Dans la présentation du contrat, plusieurs éléments nous sont exposés parmi lesquels un grand nombre nous semble incompatible avec les effectifs actuels :

- Raccourcir la durée de suivi des aménagements de 20 ans à 3 ou 6 ans
- Maintenir l'effort de renouvellement des peuplements au travers de la régénération naturelle classique, à hauteur d'au moins 10.000 hectares par an dans la forêt domaniale de l'hexagone.
- Poursuivre les opérations de renouvellement dans les forêts déperissant (France 2030) à hauteur de 4000 hectares supplémentaires par an dans les forêts domaniales
- Poursuivre et approfondir les efforts engagés entre 2021 et 2025, pour accompagner les entreprises de travaux forestiers dans notre responsabilité de donneur d'ordre.
- Renforcer les actions au titre de la mission d'intérêt général DFCI et augmenter les moyens à la lumière des incendies de l'été
- Renforcer les actions au titre de la mission d'intérêt général RTM
- Développer nos actions de prévention des risques liés à l'augmentation de l'érosion marine et éolienne, notamment en outre-mer.

#### **Une liste à la Prévert qui n'est pas entendable au vu du maintien des effectifs**

La Directrice générale nous rappelle les trois axes du contrat :

- Adaptation au changement climatique
- Partenariat aux côtés des communes forestières et de la filière Bois
- L'ONF consolidé » dans son modèle économique

Intervention de la FNB, qui déplore le manque de trajectoire, de chiffres, et notamment le volume commercialisé, il précise qu'il est difficile de se projeter.

#### **Mais pourtant nous avons fait les frais d'un magnifique logiciel SICABOIS....**

La Directrice générale lui répond que dans le précédent contrat il était indiqué 12,5 millions et que l'atterrissage a été de 11,2 soit -10 % et qu'en l'état actuel, il nous était impossible de garantir un montant.

La FNB déplore aussi le manque d'accord cadre avec les COFOR et indique qu'il risque de voter contre le contrat

Les communes forestières répondent qu'elles sont favorables à un accord cadre tripartite avec la FNB : **deuxième petit arrangement.... La FNB ne votera pas contre le contrat mais s'abstiendra !**

Résultat : 7 Votes contre (tous les syndicats) une abstention (FNB) et 21 pour dont FNE

#### **24 % DE VOTE CONTRE ...MAIS UN CONTRAT VALIDÉ**

#### **MAIS QUI POUR NOUS EST IRRÉALISABLE ET IRRESPECTUEUX DES PERSONNELS**

Votre représentante au CA

Farida MOUSSAOUI